



La lettre de Georges Patient, Sénateur de la Guyane

Février 2014

VERS UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES RÉALITÉS GUYANAISES

« **M**on engagement au Sénat vient en grande partie de ma conviction que le sort de la Guyane et de ses collectivités est fortement dépendant des décisions prises à Paris, entre autre dans les domaines fiscaux et budgétaires comme par exemple pour la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF). Je vous fais partager maintenant depuis 6 ans mon combat pour une meilleure prise en compte des réalités guyanaises dans les lois de la République et les décisions gouvernementales. Mon double mandat de maire et de sénateur me permet d'apprécier toute la difficulté qu'il y a à infléchir les mesures prises au niveau national pour répondre à l'urgence qu'on peut rencontrer au niveau local surtout dans une période de crise économique comme celle que nous connaissons.

Si les finances de Mana sont aujourd'hui assainies, il a fallu pour cela du temps, beaucoup d'efforts et l'aide de l'Etat. Pourtant nous ne maîtrisons pas ou peu un des principaux paramètres budgétaires à savoir les ressources dont la plus grande part est constituée par la DGF. Il en résulte que la situation financière de beaucoup de communes de Guyane

et plus largement des Outre-mer, est soit difficile pour certaines soit vraiment catastrophique pour d'autres.

Or, il ne peut y avoir de développement économique sans investissements publics dans les infrastructures, l'éducation, la sécurité, etc. Comment faire quand, comme en Guyane, l'accroissement démographique amplifie les besoins et absorbe l'essentiel de l'investissement. Les collectivités guyanaises se trouvent face à un défi inaccessible : rattraper leur retard en équipements de base tout en investissant pour assurer une prospérité économique et cela sans aucune marge de manœuvre.

C'est pourquoi nous devons pouvoir compter sur la soli-

darité nationale mais pas seulement car nous ne pouvons avoir comme seule ambition de survivre grâce au transfert de richesses depuis la métropole. Nous devons nous battre pour que les lois et règlements qui s'appliquent en Guyane tiennent compte de nos réalités.

Lorsque j'avais invité François Hollande durant la campagne présidentielle à venir en Guyane et notamment à Mana c'était avec le double espoir que d'abord il serait élu Président de la République et qu'ensuite une visite sur place le confronterait à la réalité guyanaise, faisant

de lui notre meilleur allié, notre premier soutien au sein des institutions de la République. J'ai la conviction aujourd'hui que le but est atteint. Et l'avenir nous le confirmera.

Une double opportunité s'offre ainsi à nous. La remise en cause de l'octroi de mer sous la pression de la Commission Européenne nous oblige à faire preuve d'imagination et inventivité. La volonté du Président de nous laisser l'initiative pour que la fiscalité qui s'applique en outre-mer soit parfaitement adaptée. C'est dans ce but qu'il m'a chargé de faire des propositions.

Une lettre de mission formalisera la demande présidentielle et en fixera le cadre ainsi que l'étendue. Ce sera pour moi l'occasion d'une large consultation des représentants des collectivités locales, des acteurs économiques, des économistes et membres de la société civile.

Sans vouloir préjuger de la suite, il nous faudra trouver un large consensus qui, avec le soutien du Président de la République, nous permettra de dessiner un avenir à la mesure des forces et du potentiel des Outre-mer. »

Loi de Finances 2014

15 milliards d'économie sur la dépense publique, c'est l'effort sans précédent qu'exige dans le budget 2014 le redressement de la situation financière de la France.

18,3 milliards d'euros c'est le montant total des dépenses de l'Etat pour les Outre-mer. Un coût vite jugé excessif par certains qui avec constance demandent qu'on y procède à des coupes sombres. L'exemple le plus frappant est celui des mécanismes de défiscalisation, au nom plus évocateur de « niches fiscales » Outre-mer.

Le précédent gouvernement n'avait pas hésité à répondre favorablement aux chants de ces sirènes, nous infligeant ce que je qualifie de double peine, une au titre de la crise et une autre au titre des coups de rabots successifs sur ces niches fiscales. En effet, en raison de la priorité accordée par l'Etat aux dispositifs fiscaux pour favoriser le développement des Outre-mer par rapport aux dotations budgétaires, les collectivités ultramarines subissent plus que les autres les effets de la politique de réduction des dépenses fiscales. Ainsi, en 2011 et 2012, c'est plus de 400 millions d'euros que les Outre-mer ont perdu par rapport aux années précédentes.



Présentation au Président de la République du dispositif de protection du territoire guyanais. © Présidence de la République

Le mérite du gouvernement actuel est d'intervenir avec une plus grande équité tout en prenant mieux en compte la réalité des Outre-mer. Ainsi pour 2014, les autorisations d'engagement (AE) s'élèvent à 14,3 milliards d'euros, les crédits de paiement à 14,2 milliards d'euros en (CP), quasiment les mêmes chiffres qu'en 2013. Les crédits de la mission Outre-mer à l'intérieur de ce montant croissent de 1% et les dépenses fiscales elles se maintiennent à 3,98 milliards d'euros. Des financements équivalents voire en légère hausse par rapport à l'année dernière pour une politique qui s'inscrit également dans la continuité avec la réaffirmation de priorités, le soutien à l'emploi, le logement, le soutien aux entreprises et l'investissement public.

Est-ce dire pour autant que les Outre-mer sont les gâtés de la République ? Avec près de 3 millions d'habitants, 4,7% de la population Française, les Outre-mer n'ont que l'équivalent de leur poids dans les dépenses publiques alors que leurs retards par rapport à la Métropole sont considérables dans la plupart des domaines :

- En matière de niveau de vie, plus du ¼ de leur population vit en dessous du seuil de pauvreté.
- En matière d'éducation ou le retard sur la Métropole est

très fort

- En matière de santé publique où l'Outre-mer se caractérise par une forte mortalité infantile (9%) et des pathologies spécifiques.
- En matière de logement social, les besoins sont importants. Certes, les crédits de la ligne budgétaire unique augmentent de 8% mais restent insuffisants au regard des besoins! 70 000 logements sociaux manquent pour l'ensemble de ces territoires.
- En matière de finances locales, Les collectivités locales font face à une situation économique structurellement difficile.
- Enfin, concernant les missions régaliennes, les Outre-mer sont en queue de peloton pour la sécurité routière, pour la délinquance ou pour les conditions de détention.

Il est alors aisé de comprendre que les crédits mis à disposition des Outre-mer se justifient pleinement. Si nous continuons à faire le constat de leur insuffisance, nous comprenons fort bien que le gouvernement, en cette période difficile, ne puisse nous suivre dans toutes nos sollicitations en matière de mesures de rattrapage.

Mais le développement des Outre-mer ne peut pas se fixer comme unique objectif de réduire l'écart entre les indicateurs économiques et sociaux des pays développés en général et de la France en particulier. Il nous faut des mesures différenciées pour être intégrés à notre environnement géographique et pour bien comprendre les Outre-mer, il faut garder à l'esprit cette dualité : « Des critères du Nord mais des caractéristiques du Sud ». En effet, je rappelle que :

- les taux de chômage sont environ 3 fois plus élevés en Outre-mer qu'en Métropole et avoisinent les 30% ;
- le taux de chômage des jeunes est encore plus conséquent, en moyenne plus de 50% ;
- la démographie y est en général très dynamique ;
- la production et l'industrialisation y sont faibles.

C'est la raison pour laquelle, je me réjouis des dispositions prises dans ce budget en faveur du développement économique telles que notamment :

- le maintien de la défiscalisation pour le logement social, les Petites et Moyennes entreprises (PME),
- le crédit d'impôt mis en place pour les entreprises plus importantes et le logement social,
- le lancement de la Banque Publique d'investissement dans les Outre-mer avec des mesures adaptées,
- le maintien du Fonds exceptionnel d'investissement (FEI).

Ces dispositions sont la concrétisation du 1^{er} engagement de François Hollande pour les Outre-mer, à savoir leur redressement économique par la relance de la production et de la croissance. Ils sont la marque d'un changement de politique, je dirai même de mentalité : la prise de conscience qu'au-delà d'une simple politique de rattrapage, il est surtout important de donner à ces territoires les moyens de se développer, les moyens de tirer profit de leurs potentialités, de leurs ressources naturelles. L'assistanat, manifestation de la dépendance totale avec son corollaire, la menace du « largage », laisse la place à un nouveau paradigme basé sur le concept de développement local.

La TGAP minorée pour la Guyane

La Guyane a fait de très gros efforts afin de rattraper son retard et mettre en place une gestion des déchets conforme à la réglementation dans un contexte réglementaire et fiscal particulièrement contraignant. En outre, ses territoires, qui figurent parmi les plus vastes intercommunalités de France, ont des caractéristiques très particulières telles que le déficit d'infrastructures routières ou de législation sur les voies navigables.

Il en résulte que, lorsqu'en métropole après valorisation seuls 30% des déchets ménagers et assimilés (DMA) sont stockés et donc soumis à la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), en Guyane ils sont stockés à plus de 90 %, voire à 100% pour les communes les plus isolées.

J'ai donc pris l'initiative de présenter un amendement à la loi de Finances 2014 qui vise à moduler la TGAP permettant de rétablir un niveau juste de

participation par habitant équivalent au niveau national. Par ailleurs, pour les communes non accessibles par voie terrestre en Guyane, une TGAP de 3€ la tonne permettrait de prendre en compte l'incapacité structurelle à assurer un niveau de recyclage sur ces territoires, équivalent à ceux de métropole.

Allègement fiscal pour la CCIG

Le PLF 2014 a mis en place un prélèvement de 170 millions d'euros au profit du budget général de l'Etat sur les ressources affectées au fond de financement des Chambres de Commerce et d'industrie (CCI) somme correspondante aux économies d'échelle réalisées grâce à la mise en place des CCI Régionales en 2010.

Or il se trouve que dans la réforme de 2010, la situation des Outre-mer a été complètement ignorée. En effet les DOM sont aussi des Régions. Il en résulte que dans les Outre-mer, les CCI sont aussi des CCIR sans aucune possibilité

d'économie d'échelle.

C'est donc par le biais d'un amendement que j'ai présenté en première lecture du PLF 2014 que l'équité a été rétablie entre les CCI métropolitaines et



Logo de la CCIG régionale.

les CCI des DOM. Le prélèvement de 170 millions d'euros ne s'applique qu'aux chambres de commerce et d'industrie de région comprenant plus d'une chambre de commerce et d'industrie territoriale dans leur circonscription.

Il s'agit ici de préserver les capacités d'action des CCI au profit de la compétitivité de nos territoires et entre autre pour les TPE particulièrement nombreuses dans le tissu économique guyanais.

PRINCIPALES INTERVENTIONS EN COMMISSIONS SÉNATORIALES

- Délégation sénatoriale à l'Outre-mer (16/01/2013) : La zone économique exclusive des outre-mer : quels enjeux ?;
- Commission des affaires européennes (20/02/2013) : Politique régionale - La politique de l'Union européenne dans les RUP : l'exemple de la Guyane - Rapport de MM. Georges Patient et Simon Sutour;
- Délégation sénatoriale à l'outre-mer (19/03/2013) : Audition de M. Victorin Lurel, ministre des outre-mer, sur les questions de l'octroi de mer, de la fiscalité du rhum et de la défiscalisation;
- Commission des finances (15/05/2013) : Doctrine d'intervention de la Banque publique d'investissement (BPI) - Audition de M. Nicolas Dufourcq, directeur général de la BPI;
- Commission des finances (15/05/2013) : Renouvellement du régime fiscal applicable au rhum traditionnel des départements d'outre-mer - Examen du rapport et du texte de la commission;
- Commission des affaires économiques (05/06/2013) : Dispositifs de défiscalisation spécifiques aux outre-mer - Examen des conclusions du groupe de travail;
- Délégation sénatoriale à l'outre-mer (25/06/2013) : Audition de M. Serge Letchimy, parlementaire en mission auprès du ministre des Outre-mer, sur l'article 349 du traité de Lisbonne (mesures spécifiques concernant les régions ultrapériphériques);
- Commission des affaires européennes (04/07/2013) : Audition de M. Thierry Repentin, ministre délégué chargé des affaires européennes;
- Commission des affaires économiques (02/10/2013) : Économie sociale et solidaire - Audition de M. Benoît Hamon, ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation;
- Délégation sénatoriale à la prospective (30/10/2013) : Groupe de travail « Quelle France dans dix ans ? » - Première réunion de l'atelier consacré au projet républicain et à l'avenir de l'Europe;
- Délégation sénatoriale à l'outre-mer (13/11/2013) : Loi de finances pour 2014 - Audition de M. Victorin Lurel, ministre des outre-mer;
- Commission des finances (19/11/2013) : Loi de finances pour 2014 - Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales » (et article 61 bis) et compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural » - Examen du rapport;
- Commission des finances (19/11/2013) : Loi de finances pour 2014 - Mission « Outre-mer » (et article 70) et communication sur le contrôle budgétaire relatif à l'aide au fret - Examen du rapport.

France Ô chaîne des Outre-mer?

C'est au nom de l'intergroupe parlementaire des Outre-mer (IgpOM) que j'ai écrit début septembre 2013 au Président de la République afin de lui faire part de l'inquiétude des parlementaires ultramarins et lui rappeler l'engagement pris durant la campagne présidentielle et renouvelé plusieurs fois depuis par le gouvernement, de « redonner toute la force nécessaire à France Ô, qui doit avoir une vocation ultramarine et servir de lien entre l'Hexagone et les Outre-mer ».



Le ministre des relations avec le Parlement, Alain Vidalies, a partiellement répondu à nos attentes, assurant la présentation « sans ambiguïté » faite de la chaîne France Ô dans le projet d'avenant au Contrat d'objectifs et de moyens

Logement social et LBU : des progrès accomplis.

En octobre 2013, je tirais la sonnette d'alarme concernant la disponibilité des crédits de paiement de la « ligne budgétaire unique » (LBU) qui constitue le socle budgétaire de la politique de logement outre-mer.

Ainsi à cette époque, 17 millions d'euros restaient à payer par l'Etat aux opérateurs de logements sociaux, dette se répercutant vers les entrepreneurs avec

(COM) de France Télévisions.

Selon le ministre, « L'avenant prévoit que le volume de programmes ultramarins progresse de plus de 7% entre 2013 et 2015 pour atteindre en 2015 105 heures en moyenne mensuelle, soit près de 18,5% de la grille » de France Ô. Par ailleurs, il précise que « l'information relative aux Outre-mer est portée par quatre rendez-vous quotidiens » et « le volume de diffusion de documentaires consacrés aux Outre-mer augmente également de manière importante, notamment grâce à la diffusion d'œuvres produites ou coproduites localement par les Outre-mer ». « En conclusion, France Ô est une chaîne à l'identité ultramarine qui s'adresse à l'ensemble de la communauté nationale ».

Si mon intervention en tant que président de l'IgpOM a permis une évolution dans le bon sens il n'en reste pas moins que tout cela est bien insuffisant. Je suis d'accord avec ma collègue députée, Annick Girardin, pour qui cet engagement devrait amener la chaîne à consacrer aux Outre-mer au moins 70 % de sa programmation.

Or l'organigramme du groupe France Télévision montre qu'il n'existe plus aucun lien entre France Ô et Outremer 1ère, le réseau des stations locales de télévisions et de radio du service public dans les Outre-mer.

pour conséquence la mise en péril de toute la chaîne du BTP en Guyane.

Pourtant, dès son installation le gouvernement avait pris des mesures pour répondre à l'accroissement des besoins de paiements issus de la LBU. La dotation initiale de LBU pour 2012 (16 M€) a été portée à 20 M€. La dotation initiale 2013 (20 M€) a été majorée à plusieurs reprises en cours d'année, atteignant 28,6 M€. Enfin, la dotation 2014 est de 32 M€, ce qui correspond à un doublement en deux ans.

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

- Constitution d'un guichet unique en Guyane
- Disponibilité des crédits de paiement de la ligne budgétaire unique en Guyane
- Rétablissement du concours délocalisé de gardien de la paix en Guyane
- Difficultés d'application de la réforme des rythmes scolaires dans les communes de l'ouest de la Guyane
- Sous-équipement des laboratoires d'analyse en Guyane
- Diminution de la présence postale en Guyane



Accueil du Président de la République par la population mananaise. © Mairie de Mana

Outre l'augmentation des crédits de LBU en 2014 et l'enrichissement des mécanismes d'incitation fiscale à l'investissement dans ce secteur, Victorin Lurel, ministre des Outre-mer, a réitéré son souhait d'engager un véritable plan pour le logement outre-mer dont l'une des traductions sera la mise en place d'une programmation pluriannuelle concertée avec l'ensemble des parties prenantes, reposant sur une analyse actualisée des besoins.

RAPPORTS D'INFORMATION ET LÉGISLATIFS EN 2013

- Les politiques européennes dans les RUP : la Guyane en quête de singularité
- Proposition de résolution sur le renouvellement du régime fiscal applicable au rhum traditionnel des départements d'outre-mer
- Projet de loi de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'année 2012 : Mission Outre-mer
- Projet de loi de finances pour 2014 : Outre-mer

Discours pour la visite du Président de la République à Mana - 14 décembre 2013

Monsieur le Président de la République,

Vous nous faites aujourd'hui le grand honneur de votre présence et je crois pouvoir me faire le porte-parole de tous les habitants de l'Ouest guyanais, des élus ici présents, en vous exprimant notre immense fierté de vous avoir avec nous. [...]



Le Président de la République entouré par les enfants de Mana. © Mairie de Mana

Vous êtes venu à la rencontre de la population de l'Ouest, comme vous vous y étiez engagé en janvier 2012, à Cayenne. Cette population a répondu massivement. [...] Une réelle mosaïque de peuples que vous pouvez d'ailleurs observer devant vous. Créoles, Amérindiens, bushinengue, Hmong, Métropolitains et une très forte population étrangère, tous ici, réunis de manière harmonieuse, devant vous.

S'ils souffrent des mêmes problèmes que les autres habitants de Guyane que vous avez eu l'occasion de rencontrer hier et ce matin : insécurité, un retard qui s'accroît en matière d'équipements [...], isolement par rapport à la Métropole, problèmes socio-économiques,

La différence notable est qu'ici tout y est décaplé !

D'abord sa superficie qui est immense : 50 000 km² soit 2/3 de la Guyane, l'équivalent du 10^{ème} de la France métropolitaine. Ma seule commune de Mana qui couvre 6300 km² (soit près de 10% de plus qu'un département qui vous est cher, la Corrèze) peut contenir à elle seule la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion, Mayotte !!! [...].

Une grande superficie, oui, mais une faible densité me direz-vous ! Effectivement, l'Ouest de la Guyane, ce n'est que 70 000 habitants mais avec une croissance démographique explosive. [...] Réalité aggravante en termes d'aménagement du territoire, cette population de l'Ouest y vit de façon éclatée, écartelée entre tradition et modernité. Les modes de vie sont divers, l'habitat y est diffus, les populations dispersées. A titre d'exemple, Mana, compte deux pôles d'urbanisation mais en plus de cela [...], on trouve de nombreux écarts allant de la maison isolée au véritable petit village de plusieurs dizaines de maisons, qu'il faut équiper.

Car l'Ouest, ce sont encore des besoins primaires toujours non satisfaits : 37% des habitations sont sans électricité, 30 % sont sans eau et électricité.

L'Ouest c'est aussi une jeunesse très importante, 60% de la population a en effet moins de 20 ans. [...] Inutile de le rappeler, dans l'Ouest les taux de chômage y sont les plus élevés de Guyane.

[...] Vous avez annoncé hier soir et encore ce matin, un « Pacte d'avenir pour la Guyane avec les guyanais et pour les guyanais ». J'y abonde, tout en insistant sur ces deux derniers éléments, à savoir avec les guyanais et pour les guyanais. Il faudrait néanmoins que dans ce Pacte il y ait un volet spécifique pour l'Ouest Guyanais.

Il y a quelques années [...] un Plan Maroni avait été mis en place. Il abordait de nombreux points, hélas, toujours d'actualité: l'eau potable, l'électrification, l'assainissement, la gestion des déchets, le désenclavement, etc

Je pense qu'on pourrait s'en inspirer en y ajoutant un fort volet économique, condition indispensable au développement du territoire.

Le Surinam, notre voisin immédiat, produit en grande quantité des denrées agricoles (céréales, sucre, viande, etc.), des denrées issues de la pêche, du bois, des minerais (or, bauxite, pétrole). Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas accepter que nos voisins avec les mêmes ressources s'en sortent mieux que nous, dans ces domaines.

Nous avons tout pour réussir, vous l'avez certes dit ce matin à la Mairie de Cayenne, Monsieur le Président, mais pour y accéder, nous ne devons pas être bridés par des règlements inadaptés ou par l'impossibilité de trouver des financements.



Réception de la délégation présidentielle à la mairie de Mana. © Mairie de Mana

Monsieur le Président, nous savons qu'il faudra du temps pour parvenir à ce véritable développement basé sur nos ressources locales mais dès maintenant nous attendons que du sommet de l'Etat, un mouvement irréversible soit enclenché pour faire sauter les verrous, renverser les immobilismes, les freins au développement quitte à adapter certaines règles aux réalités guyanaises.

Monsieur le Président, connaissant bien votre détermination à œuvrer pour nos outre-mer, [...], qui mieux que vous, pourrait donner cet élan. Je vous remercie.

RENCONTRES

Visite officielle du Président de la République en Guyane - Extraits des discours de M. Hollande.

« Je suis à Mana parce que votre commune, à l'image de l'Ouest guyanais, représente la diversité de votre territoire, la Guyane et sa capacité à faire vivre ensemble des femmes et des hommes aux origines et aux cultures les plus diverses. »

Discours de Mana, 14 déc. 2013



Présentation au Président de la République des membres du conseil municipal de Mana. © Présidence de la République

« On ne peut pas avoir les mêmes critères pour l'Outre-mer et pour la métropole, pour l'attribution de dotations de fonctionnement pour les communes, ou pour la fiscalité. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a demandé à Georges PATIENT de nous faire des propositions. »

Discours de Mana, 14 déc. 2013



Le Président de la République salue les mananais après son discours. © Présidence de la République



Le Président de la République avec M. Ya Kou, maire adjoint de Mana en charge du village de Javouhey. © Présidence de la République

« Puisque nous avons cette échéance de 2015, puisque nous savons que la Guyane va affronter des défis, alors, [...] allons vers un pacte pour l'avenir de la Guyane, qui guidera l'action publique de l'Etat, de la future collectivité Guyane, et de tous les acteurs publics, pour les 10 ans qui viennent. »

Discours de Rémire-Montjoly, 13 déc. 2013



Les parlementaires saluent le Président de la République à son arrivée en Guyane. © Présidence de la République

« Et moi je suis là aussi prêt, au nom de l'Etat, de regarder avec les ministres concernés comment faire venir des produits de l'espace régional, pour que vous puissiez d'abord être pleinement intégrés à votre environnement, et avoir le bénéfice - d'ailleurs dans les deux sens - des échanges que vous pouvez faire avec vos voisins. »

Discours de Rémire-Montjoly, 13 déc. 2013

CONTACTS



Palais du Luxembourg -
75291 Paris Cedex 6
Téléphone : 01 42 34 28 80
Télécopie : 01 42 34 49 65
g.patient@senat.fr

Mairie de Mana - Place
Yves Patient—97360 Mana
Téléphone : 05 94 34 82 68
Télécopie : 05 94 34 84 18
mana.maire@wanadoo.fr



www.georgespatient.fr